

PROCES VERBAL DU CONSEIL D ECOLE DU 18 JUIN 2010

PERSONNES PRESENTES :

Monsieur JEAN, Délégué Départemental de l'Education Nationale,
Monsieur FERRIER, Adjoint en charge des Affaires Scolaires
Mesdames BAUCHET et VOISIN, Représentantes des parents d'élèves de la FCPE
Mesdames BLANC, DESBOIS et ROMILLIAT, Représentantes des parents d'élèves de l'AAPES
Mesdames Boulay, Giroux, Gossart et Vilmer, ATSEM
Mesdames BAUMHAUER, CECCALDI, CHAMPEROUX, DUPLESSIS, TARTROU et SENAY, Monsieur NOLLET,
Enseignants

ABSENTS EXCUSES :

Mesdames PASQUIER et CHAMBRIN Membres du RASED
Madame SURIN, ATSEM

Le conseil est ouvert à 18h00

1. **ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 JANVIER 2010**
2. **QUESTIONS A LA MUNICIPALITE**

TRAVAUX ET SECURITE

La sixième classe n'a pas été ouverte par l'Inspection Académique. Malgré cela, la municipalité va effectuer les travaux de fermeture afin de réaliser physiquement cette classe. Les travaux auront lieu dans la zone actuelle du périscolaire. Une cloison va être installée, le chauffage et l'éclairage vont être modifiés et de nouvelles prises électriques vont être installées. La date des travaux n'est pas encore précisée mais ils seront achevés avant la fin du mois d'août. La question de l'isolation phonique est posée (au niveau des sanitaires et de la salle de motricité) mais aucune réponse ne peut être apportée aujourd'hui. Rien n'est prévu dans ce sens. Des portes manteaux devraient être installés dans le couloir.

Cette modification remet en cause la sortie des enfants dans la cour de récréation. En effet, la sortie devra donc s'effectuer, pour tous les enfants, par le couloir du fond de l'école ce qui risque de provoquer de nombreux « embouteillages » du fait du nombre important d'enfants.

Du fait de la réalisation de cette petite classe dans cette zone, l'accueil périscolaire ne pourra plus se faire dans l'enceinte de l'école. Il devrait se faire au 135 rue du Champ Luneau (petite maison en face de l'école). Mais les travaux ne seront peut être pas totalement terminés pour la rentrée. Dans ce cas, il faudrait que les enfants restent dans l'école jusqu'à cette date.

Du fait du nombre important d'enfants de petite section, il est envisagé de transformer la salle des maîtres en petit dortoir (10 enfants). Des rideaux occultants vont être installés et les anciens lits pliants de l'école remis en service. Malgré ce nouveau dortoir, il y a des risques que l'école n'ait pas assez de place pour coucher les enfants. Comment faire ? La mairie n'a pas de solution...

Il est également soulevé le problème de la surveillance des dortoirs dans la mesure où, jusqu'à présent, une seule animatrice remplace les deux ATSEM pendant leur pause déjeuner pour surveiller les dortoirs des petits. Un troisième dortoir étant installé, qui va le surveiller dans la mesure où la mairie n'envisage pas la mise à disposition d'un autre animateur ? La question reste sans réponse.

Du fait des effectifs importants dans toutes les classes à la rentrée prochaine, la quantité de mobilier est insuffisante (les classes ne sont équipées que pour 30 enfants) Comment faire ? La question reste sans réponse.

D'autres travaux seront également réalisés durant l'été : il s'agira du changement des impostes supérieurs dans la salle de motricité ainsi que la réalisation d'un garage à vélos le long de l'école maternelle.

DIVERS

Des essais pour des essuie-mains électriques ont été réalisés. Quel est le bilan de cet essai ? Ces essais ne sont pas très concluants. En effet, il est nécessaire qu'un adulte soit toujours présent lorsque les enfants se lavent les mains et de plus, les enfants jouent beaucoup avec l'appareil. Cette idée n'a donc pas été retenue.

En ce qui concerne le nettoyage des grandes poubelles extérieures, le nettoyage en incombe aux agents d'entretien.

Les associations de parents ainsi que les membres de l'équipe éducative remercient la municipalité pour l'achat du lave linge et du sèche linge.

3. SORTIES / SPECTACLES

SPECTACLES

- Le 18 mars dernier, tous les enfants de l'école ont assisté à une projection au cinéma Les Carmes à Orléans intitulée « Le corbeau et le drôle de moineau »..
- Le 27 mai 2010, dernier spectacle proposé par la Compagnie Les Héliades intitulé « La marchande de mots » (offert par la coopérative scolaire).
- Le 4 juin 2010, les enfants ont chanté à l'occasion d'une rencontre avec la chorale CHANTEMROY.
-
- Les enfants de petite section en bénéficieront le 26 avril prochain.
- Le Carnaval organisé par le CLSH aura lieu le 6 mars prochain. Thème : « Les toits du monde ». Les classes participeront en confectionnant des déguisements.

SORTIES

- Sorties sécurité routière pour toutes les classes dans les rues de Semoy
- Ludothèque de Fleury les Aubrais pour toutes les classes
- Le 29 avril, 8 EPS pour la classe de MS/GS
- Le 4 mai, animation sur « L'eau et la Rivière » pour la classe de PS/MS à Saint Hilaire Saint Mesmin avec l'association Loiret Nature et Environnement
- 28 mai 2010 : Activités d'Orientation à l'Île Charlemagne pour les classes de PS et de MS
- 11 juin 2010 : Visite libre au parc floral d'Orléans pour les classes de PS et de MS
- 14 juin 2010 : Visite d'une ferme pédagogique de Fay aux Loges pour la classe de MS/GS
- 15 juin 2010 : Visite au musée des Beaux Arts puis Île Charlemagne pour les GS et les CM1
- 22 juin 2010 : Rencontres sportives pour les PS et les MS avec une école de Fleury à Semoy
- 29 juin 2010 : Rencontres sportives pour les MS/GS avec une classe de Fleury à Semoy

4. BILAN DU PROJET D'ECOLE

Les grands axes du projet :

1. Phonologie : les objectifs fixés ont été atteints
2. Projet littérature : Intérêt grandissant pour les livres
3. Mathématiques : diversification des activités de mises en situations problèmes en numération, logique

4. Parcours artistique et culturel : les enfants sont volontaires et demandeurs et sont à la fois spectateurs et acteurs
5. Aide Personnalisée : les progrès ont été conséquents pour les enfants pris en charge

Le projet 2010 2014 a été rédigé et envoyé à l'Inspectrice de la circonscription. Il est en attente de validation.

5. EFFECTIFS POUR LA RENTREE 2010

A ce jour, les effectifs prévus pour la rentrée prochaine sont de 159 enfants répartis de la façon suivante : 60 enfants nés en 2007, 47 enfants nés en 2006 et 52 enfants nés en 2005, ce qui fait une moyenne de 31,8 enfants par classe.

Deux enfants présentant un handicap physique ainsi qu'un enfant autiste (accompagné d'une AVS) seront accueillis dès la rentrée.

Une proposition de répartition des enfants a été retenue :

Classe 1	31 enfants de petite section
Classe 2	15 et 17 enfants de Petite et Moyenne sections
Classe 3	14 et 17 enfants de Petite et Moyenne sections
Classe 4	13 et 19 enfants de Moyenne et Grande sections
Classe 5	32 enfants de Grande section

Cette répartition n'est en rien définitive dans la mesure où des inscriptions sont encore possibles.

Une proposition de répartition des enfants sur 6 classes est également envisagée au cas où l'ouverture de la 6^{ème} classe serait prononcée à la rentrée. Elle pourrait être la suivante :

Classe 1	26 enfants de Petite section
Classe 2	26 enfants de Petite section
Classe 3	8 et 18 enfants de Petite / Moyenne sections
Classe 4	15 et 12 enfants de Moyenne / Grande sections
Classe 5	14 et 13 enfants de Moyenne / Grande sections
Classe 6	27 enfants de Grande section

6. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur a été modifié de façon à être en adéquation avec le nouveau règlement départemental. Il reste malgré tout succinct de façon à pouvoir être diffusé dans chaque famille. Un règlement plus complet sera consultable sur simple demande.

7. RASED

La psychologue (hors secteur) est intervenue par 3 fois pour des observations (1 en Petite section et 2 en moyenne section). Quelques enfants ont été signalés mais n'ont pas été pris en charge.

A la rentrée prochaine, la rééducatrice, Madame PASQUIER reprend une classe. Elle sera remplacée par Monsieur BOURCET qui sera en formation.

Madame CHAMBRIN (aide à dominante pédagogique) reprend également une classe et sera donc remplacée par Madame LARCHEVEQUE.

8. MOUVEMENT DES ENSEIGNANTS

Monsieur NOLLET Bernard et Madame CHAMPEROUX Dominique partent en retraite. Ils seront remplacés par Mesdames CECCALDI Chantal et TARTRON Sophie.

9. INFORMATIONS DIVERSES

- Toutes les classes ont pu bénéficier, cette année, d'un petit déjeuner offert par la municipalité. A cette occasion, Madame LACOMBE, diététicienne, intervient auprès des enfants pour les sensibiliser l'importance de la composition du petit déjeuner
- Tous les enfants de petite section ont pu bénéficier d'une visite médicale réalisée par les infirmières du service PMI. Lorsqu'elles détectent des difficultés (auditives, visuelles,...), le médecin de la PMI reçoit les parents puis les oriente vers les spécialistes
- Tous les enfants de grande section vont bénéficier d'une visite médicale réalisée par l'infirmière scolaire.
- Monsieur Gaujard, pompier volontaire, a animé différentes interventions dans les classes (accidents ménagers, accidents dans la cour, incendie,...). Ces interventions seront, dans la mesure du possible, reconduites l'année prochaine
- La Ligue contre la Violence Routière est intervenue pour présenter aux enfants un petit film sur les dangers de la rue.
- Intervention de Monsieur Fallou et de la chorale Chantemoy : les enfants ont appris des chants qu'ils ont pu chanter au centre culturel accompagnés de la chorale : c'est une expérience à renouveler car les enfants étaient enthousiastes ...
- Les futurs élèves bénéficient tous d'une visite d'école guidée par les enfants de Grande section. Ces visites ont eu lieu les vendredis 11 et 18 juin. La dernière aura lieu le vendredi 25 juin prochain.
- Les enfants inscrits à la Halte garderie ont également été accueillis, par petits groupes, deux demi-journées afin de participer à différentes activités
- Les parents des nouveaux inscrits seront tous reçus en réunion collective le lundi 28 juin prochain afin de leur présenter l'équipe éducative (enseignants, ATSEM, animateurs du périscolaire), l'organisation probable de l'école l'année prochaine et afin de pouvoir répondre de façon générale à toutes leurs questions.

Conseil clos à 20h15

La Directrice,
Carole SENAY

Pour les parents AAPES,

Pour les parents FCPE